



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 11/06/2015

Les représentants FO pour ce CTL :

*Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE, Stéphane OLLIER,
Williams PILLET, Anne RETO-RIVIERE, Philippe VALOT et Franck VERNA*

*** Notre déclaration liminaire :**

Mr Le Président du Comité Technique,

Tout d'abord, nous souhaitons revenir sur la réunion que vous avez provoqué le lundi 1er juin pour nous annoncer les projets de restructuration en cours de réflexion :

- fusion des deux SIE de La Roche / Yon,

- création d'un ou deux PCRPs, regroupement des pôles enregistrement, fermeture de deux trésoreries (La Mothe Achard et Maillezais),

- restructuration de deux trésoreries (Le Poiré / Vie et Mortagne / Sèvre).

Nous dénonçons naturellement ces projets qui n'ont qu'un seul but : saborder davantage notre réseau afin d'absorber de nouvelles suppressions d'emplois sans se soucier réellement du service public au sens où nous l'entendons, nous, organisation syndicale qui sommes fermement attaché à un service public républicain de proximité au service des usagers. Ces projets n'ont aucune cohérence, la seule logique étant de faire des économies à court terme, sans se soucier de l'impact sur les populations. Ce sont une fois de plus les usagers (les particuliers, les professionnels et les élus locaux) qui en paieront le prix, sans oublier naturellement les personnels qui devront subir une mobilité ou changer de métier. Les élus locaux que nous avons pu rencontrer ou contacter ces derniers jours sont loin de partager votre enthousiasme et dénoncent souvent cette situation inacceptable pour eux et pour leurs administrés.

A l'ordre du jour de ce CTL, figurent notamment les points suivants :

1er point : le rapport d'activité 2014, qui confirme notre analyse, à savoir que l'activité de la DGFIP en Vendée est dynamique et continue de se développer favorablement. Et alors même que la population augmente, que l'activité économique se développe, vous venez nous annoncer des fermetures de trésoreries... De là à croire que vous n'êtes de passage en Vendée que pour supprimer du fonctionnaire et démontrer à la Direction Générale votre capacité à faire ce que nous considérons comme le « sale boulot » (restructurer et supprimer des emplois, en bref liquider...), il n'y a qu'un pas que nous osons franchir. De votre fonction d'AGFiP (Administrateur Général des Finances Publiques), n'avez-vous pas glissé vers celle d'AJFiP (Administrateur Judiciaire des Finances Publiques) ?

2ème point : l'aménagement des horaires d'ouverture. Là encore, nous ne comprenons pas la vision de la Direction Générale qui ne cadre rien, qui oublie l'utilisateur en mettant en place des horaires différenciés, des horaires à la carte sur chaque site... Comment osez-vous écrire dans les documents préparatoires que vous « améliorez la lisibilité des horaires pour le public grâce à une harmonisation des plages d'accueil » ?

Comment les usagers pourront-ils être satisfaits d'une telle mesure ? L'accueil physique se concentrant sur quelques jours, les files d'attente seront plus longues et le mécontentement prévisible des usagers amplifiera les tensions à nos guichets. Nous nous permettons d'illustrer nos propos avec un fait réel qu'un adhérent nous a relaté :

« Un usager s'est présenté à notre service d'enregistrement des Sables d'Olonne pour faire enregistrer un don manuel. Tout d'abord, il se déplace à la trésorerie de Saint Jean de Monts, Centre des Finances Publiques le plus proche de son domicile. Pas de chance, fermé quand il se présente ce jour-là. Il revient un jour d'ouverture pour s'entendre dire qu'il doit se rendre au Centre des Finances Publiques de Challans. A Challans, on lui répond qu'il n'y a pas de service d'enregistrement sur place et qu'il doit enregistrer son acte au Château d'Olonne. Arrivé sur place, la collègue n'a pas pu procéder à l'enregistrement, le service étant territorialement incompétent. Le Pôle compétent est, en réalité, celui... de Fontenay le Comte. Avant que le malheureux ne poursuive son périple, la collègue s'est assurée qu'il puisse finaliser sa démarche. Heureusement, cette fois-ci l'utilisateur a fait preuve de patience et de courtoisie malgré ses mésaventures... »

Par ailleurs, nous avons vu comment vous détourniez les propos tenus par les collègues lorsque vous nous avez proposé lors d'un récent Comité Technique de diminuer les plages d'ouverture des trésoreries mixtes de Vendée. Selon vos dires, ce n'était que pour les soulager dans leur dur quotidien que vous acceptiez ces fermetures alors que la réalité est toute autre et vous le savez pertinemment. Votre seule ambition avec ces aménagements est de redéployer des moyens affectés à l'accueil physique dans les services afin de pallier les insuffisances d'effectifs et de pouvoir ainsi continuer à en supprimer davantage.

La volonté de nos dirigeants n'est pas d'améliorer le service public en désintoxiquant l'utilisateur de l'accueil physique avec les moyens modernes de communication aujourd'hui à sa disposition ;

La volonté de nos dirigeants est de pouvoir continuer coûte que coûte à diminuer le nombre de fonctionnaires dans ces services.

3ème point : la fusion des deux SIE de La Roche / Yon : là encore, au passage, nous constaterons très rapidement que vous allez supprimer quelques emplois en fusionnant ces deux services malgré leur importante activité. Les solutions que vous préconisez renvoient toujours à l'organisation du travail et culpabilisent encore plus l'encadrement et leurs équipes de plus en plus mis à mal par des injonctions paradoxales : faire toujours plus et mieux avec moins sans aucune marge de manœuvre... Fusionner ces services ne résoudra rien et encore une fois vous le savez !

Depuis une dizaine d'année, les politiques successives d'austérité font des ravages sur le plan social dans notre pays. Elles constituent un grave danger pour la cohésion sociale et à terme pour la démocratie. La DGFIP fournit, année après année, son contingent de suppressions d'emplois et de réductions budgétaires afin de financer la réduction programmée des dépenses publiques. Pour les personnels, dont les traitements sont gelés depuis bientôt 6 ans, cela se traduit par une dégradation accrue de leurs conditions de travail. Le 9 avril dernier, les personnels de la DGFIP ont répondu présents à l'appel à la grève. En réponse à celle-ci, le gouvernement a annoncé la suppression de l'indemnité de compensation de la CSG, qui s'ajoute à la transformation de la prime d'intéressement collectif en une sorte de « prime à la casse » qui ne serait accordée qu'aux collègues impactés par une réforme de structure.

Pour toutes ces raisons, le syndicat FO DGFIP revendique et exige :

- * l'arrêt de cette politique d'austérité
- * l'arrêt du démantèlement de nos services
- * l'arrêt des suppressions d'emplois
- * l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice

*** Réponse du Directeur :**

Mr Mignon réfute l'absence de transparence et la précipitation que nous dénonçons pour les projets de restructuration en cours. Il affirme craindre davantage de suppressions d'emplois cette fin d'année, tout en reconnaissant que le contexte actuel est difficile ! Concernant les restructurations proposées, il affirme que certains départements vont beaucoup plus loin que nous... Il explique attendre une décision de la Direction Générale concernant l'adossement du futur pôle unique d'enregistrement à un SIE ou à un SPF pour une mise en place à l'automne 2016.

*** Approbation du PV du CTL du 21/01/2015 :** Pour (FO + CGT + CFDT) , Abstention (Solidaires).

*** Rapport d'activité 2014 de la DDFIP de Vendée :**

Selon ce rapport, l'activité globale de toutes nos missions continue de progresser quantitativement alors que les effectifs ne cessent de baisser... Comme l'an dernier, la Direction a occulté tous les éléments de contexte. De notre point de vue, il faut mettre davantage en avant la dégradation des conditions de travail constatée dans tous les services ; raison pour laquelle nous votons tous contre ce rapport !

Vote des OS : CONTRE (FO + SOLIDAIRES + CGT + CFDT)

*** Aménagement des horaires d'ouverture de l'accueil des services en zone urbaine :**

Le Directeur nous explique que les retours des services suite aux premières modifications d'horaires en zone rurale sont tous positifs. La concertation par les chefs de service avec les agents s'est, selon lui, bien déroulée. Nous nuancions ses propos car nous savons que sur certains sites, la concertation ressemblait davantage à une information des chefs de service qui ont, pour certains, très fortement influencé le choix de leurs équipes...

Nous dénonçons l'absence globale d'harmonisation pour les usagers. Nous dénonçons la situation des postes et des services qui sont désormais au bord de l'implosion alors que la charge de travail augmente partout, et que les attentes des usagers n'ont jamais été aussi fortes. Comme seule réponse, la Direction Générale, par l'intermédiaire de M MIGNON, propose une diminution des plages d'ouverture au public. Cette réponse sera éphémère et ne résoudra rien ! Toute une partie du public qui trouve porte close revient aux horaires d'ouverture allonger les files d'attente, concentrant ainsi les problèmes sur un temps plus réduit et accentuant l'exaspération de tous, pendant qu'une autre partie se reporte mécaniquement sur l'accueil physique ou téléphonique des services encore ouverts à proximité.

La seule et unique raison conduisant la Direction Générale à généraliser ce dispositif, est, encore une fois, l'absorption des futures suppressions d'emplois !

Vote des OS : refus de prendre part au vote (FO + SOLIDAIRES + CGT + CFDT)

*** Fusion des 2 SIE de La Roche / Yon :**

La Direction reconnaît que cette restructuration (comme toutes les autres) permettra d'envisager de futures suppressions d'emplois. Les conditions de travail se dégraderont donc inévitablement malgré les gains soit-disant générés par cette fusion (comptabilité unique, etc...).

Vote des OS : CONTRE (FO + SOLIDAIRES + CGT + CFDT)

*** Questions diverses :**

Création du futur PCRP : M Danelutti nous explique que sa réflexion est aboutie sur ce projet. La Direction s'orienterait vers un seul PCRP avec « peut-être » plusieurs implantations. Les informations obtenues restent encore très floues Les seules certitudes étant a priori que l'ensemble des cadres A et B des FI ont vocation à intégrer le PCRP ainsi que deux agents des PCE. Pour les agents CSP, rien n'est défini pour le moment. Le projet définitif devrait être présenté en CTL à l'automne pour une création au 01/09/2016 ; le but de ces regroupements étant de reprendre le pilotage global du CSP au niveau du Département. L'attention de la direction a été appelée sur l'impact RH pour les agents... Quid de l'étude d'impact promise ? Pas un mot de la direction à ce sujet pour l'instant !

Dates des CAP locales « Recours – entretien professionnel » :

CAP Locales « recours cadres A et B » : 30/06/2015 et CAP Locale « recours cadres C » : 02/07/2015

Dates des CAP locales « Mutations » :

CAP Locale « mvts locaux des cadres C » : 25/06/2015 et CAP Locales « mvts locaux des cadres B et A » : 10/07/2015